

Service

Maison du développement
Place du marone - BP 70305
47213 Marmande cedex
Tél: 05 53 64 40 46
@vg-agglo.com
www.vg-agglo.com

Fait à Marmande
le 12 avril 2018

ATTESTATION

Je soussigné, Daniel BENQUET, Président de Val de Garonne Agglomération, atteste qu'un problème technique lors de la transmission du flux informatique de la Décision Modificative n°2 du budget principal est à l'origine d'une différence sur la répartition des crédits budgétaires 2017 entre le compte administratif de l'ordonnateur et le compte de gestion du receveur communautaire.

En effet, lors du vote de ladite Décision Modificative, il a été créé une opération n°832201701 « Plan Climat Air Energie Territorial », laquelle opération a été abondée de 20 000 € de crédits budgétaires au titre de l'exercice 2017 (article 2031).

Or, lors de la transmission du flux informatique à la trésorerie de Marmande, ces crédits sont passés hors opération et donc affectés au chapitre 20.

Aucune réalisation n'ayant eu lieu sur cette opération en 2017, il n'y a aucune incidence sur la concordance des résultats entre le compte administratif de l'ordonnateur et le compte de gestion du receveur communautaire.

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit,

Daniel BENQUET
Président de Val de Garonne Agglomération

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Daniel Benquet", written over the seal.